

**D'Ieteren Group SA**  
Siège social: 50 Rue du Mail, 1050 Bruxelles  
Numéro d'entreprise: 0403.448.140 – RPM Bruxelles  
(la "Société")

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le/la soussigné(e)

Prénom.....

Nom.....

Adresse.....

ou

Dénomination sociale.....

Forme juridique.....

Adresse du siège social.....

ci-après représenté(e) par .....  
(nom, prénom et qualité du représentant) qui déclare et garantit par la présente à la Société avoir les  
pleins pouvoirs pour signer ce formulaire pour le compte du (de la) soussigné(e),

propriétaire à la date d'enregistrement du jeudi 22 mai 2025 à 24h (heure belge) de .....  
actions nominatives/dématérialisées<sup>1</sup> détenues auprès de l'institution financière  
....., avec lesquelles il/elle déclare prendre part au vote,

vote dans le sens indiqué ci-dessous sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire  
de la Société qui se tiendra le **jeudi 5 juin 2025 à 15 heures** à son siège social.

<sup>1</sup> Prière de biffer la mention inutile

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE(\*)

|                                                                                                                                               |                                                                                                                                          |                                                                                                                                      |                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Point 1<br>[Ce point ne requiert pas de décision]                                                                                             | Point 2<br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention                       | Point 3<br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention                   | Point 4<br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention                 |
| Point 5<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention                        | Point 6 (administrateurs)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention | Point 6 (Commissaire)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention | Point 7 (HECHO SRL)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention |
| Point 7 (Olivier Chapelle SRL)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention | Point 7 (Norawild SRL)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention    | Point 7 (Alcamara BV)<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention | Point 8<br><br><input type="checkbox"/> pour<br><input type="checkbox"/> contre<br><input type="checkbox"/> abstention             |

(\*) Prière de cocher la case de votre choix

Le présent formulaire de vote par correspondance, dûment complété et signé par l'actionnaire, doit être envoyé à Euroclear Belgium, Issuer Services, **par courrier au 1 Bd du Roi Albert II, 1210 Bruxelles (Belgique) ou par e-mail à l'adresse [ebe.issuer@euroclear.com](mailto:ebe.issuer@euroclear.com)** au plus tard le **vendredi 30 mai 2025 à 16h (heure belge)**. Veuillez noter que le **jeudi 29 mai 2025** est un jour férié en Belgique et qu'il est dès lors recommandé aux actionnaires de s'assurer que les documents en question (si envoyés par la poste) parviennent à Euroclear Belgium au plus tard le **mercredi 28 mai 2025**.

Par ailleurs, les propriétaires d'actions dématérialisées doivent également faire parvenir à Euroclear Belgium, aux adresses précitées et dans le même délai, une **attestation du teneur de compte agréé ou de l'organisme de liquidation** dans les comptes duquel ses actions dématérialisées sont détenues, certifiant le nombre d'actions dématérialisées inscrites au nom de l'actionnaire dans ses comptes à la date d'enregistrement pour lequel l'actionnaire a déclaré ci-dessus vouloir participer à l'Assemblée Générale.

Si, en vertu de l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations, **de nouveaux points et/ou de nouvelles propositions de décisions sont ajoutés à l'ordre du jour après la date de ce formulaire** et un ordre du jour complété est publié le **21 mai 2025** au plus tard, la Société mettra à disposition des actionnaires **un nouveau formulaire de vote par correspondance** complété par les nouveaux points et/ou par les nouvelles propositions de décisions, permettant à l'actionnaire de donner des instructions de vote spécifiques à ce sujet. En cas d'ajouts de nouveaux points à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décisions pour l'Assemblée Générale, et si le présent formulaire est parvenu à Euroclear Belgium (aux adresses précitées) antérieurement à la publication de l'ordre du jour complété, le présent formulaire reste valable pour les sujets inscrits à l'ordre du jour repris ci-dessus. Toutefois, le vote exprimé

dans le présent formulaire sur un point de l'ordre du jour sera nul et non avenu si l'ordre du jour a été modifié concernant ce point pour inclure une nouvelle proposition de résolution.

**Ce vote par correspondance est irrévocable.** Il reste valable pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

La Société se réserve le droit de ne pas prendre en considération les formulaires de vote incorrectement ou insuffisamment remplis.

En votre qualité d'actionnaire, la Société traite des informations vous concernant qui constituent des données à caractère personnel. La Société traitera ces données conformément à l'«Information relative aux données personnelles et à leurs traitements», disponible sur le site de la Société (<https://www.dieterengroup.com>).

Fait à ....., le ..... 2025.

Nom:

Prénom:

Signature:

Annexe: Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2025